

Faculté de d'Ingénierie biologique, agronomique et environnementale

BIRA2201 Projet interdisciplinaire d'agronomie

[37.5h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Frédéric Gaspart (coord.), Yvan Larondelle, Bernard Toussaint

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Objectif général : le séminaire interdisciplinaire d'agronomie doit amener les étudiants spécialisés dans des disciplines différentes à travailler ensemble pour cerner une problématique complexe comprenant différentes facettes (biologiques, environnementales, économiques, éthiques, #), l'objectif étant une préparation à la profession de bioingénieur qui comporte par définition la résolution de problèmes multidisciplinaires. Objectifs spécifiques : consolider la capacité de s'organiser en équipe, effectuer des recherches bibliographiques, synthétiser des données diverses, structurer un rapport écrit et réaliser une communication orale efficace.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le séminaire interdisciplinaire d'agronomie demande aux étudiants de se rassembler par petits groupes de 3-4 personnes inscrits dans des spécialisations différentes pour traiter un problème complexe d'agronomie qui doit être abordé selon différents angles. Les étudiants s'organisent pour que les composantes les plus pertinentes de la problématique abordée soient couvertes. Le travail d'investigation repose essentiellement sur une recherche bibliographique et sur un travail d'enquête pour les sujets qui le permettent. Une synthèse écrite et une communication orale sont demandées en fin de parcours.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours est organisé sur un quadrimestre. Lors d'une première réunion, les étudiants et l'équipe d'enseignants définissent les thèmes d'actualité (problématique des OGM, développement et mise sur le marché d'un nouvel aliment, question de sécurité alimentaire, #) qui seront abordés et constituent les groupes multidisciplinaires. Chaque groupe se voit attribué un ou plusieurs enseignants relais en fonction de la thématique choisie. Les groupes organisent leur travail d'investigation de manière autonome. A trois reprises durant le quadrimestre (après 2, 5 et 8 semaines) les étudiants présentent l'état d'avancement de leur travail à l'enseignant relais qui doit vérifier sa bonne progression et faire les recommandations qui s'imposent pour éviter les lacunes et les dérives. En fin de quadrimestre (semaines 12 à 14), les travaux sont présentés devant l'ensemble des étudiants et de l'équipe d'enseignants. Une synthèse écrite (20 pages maximum) est remise aux enseignants à cette occasion.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis connaissances et compétences acquises dans l'ensemble des cours du tronc commun " bioingénieur " et du tronc d'orientation BIRA

Evaluation elle comporte trois composantes : une appréciation du travail fourni pendant le quadrimestre, une note sur la communication orale et une note sur la synthèse écrite. La première appréciation est donnée par l'enseignant relais et les deux autres par chaque membre de l'équipe d'enseignants

Support recherche bibliographique dans les bases de données accessibles à l'UCL, documents et rapports divers disponibles auprès d'entreprises, d'associations professionnelles, de ministères, #

Encadrement équipe d'enseignants constituée d'académiques et scientifiques définitifs attachés au département BAPA

Autres crédits de l'activité dans les programmes

BIR23/0A	Troisième année du programme conduisant au grade de bio-ingénieur: sciences agronomiques (Technologies et gestion de l'information)	(3 crédits)	Obligatoire
BIR23/1A	Troisième année du programme conduisant au grade de bio-ingénieur: sciences agronomiques (Sciences, technologie et qualité des aliments)	(3 crédits)	Obligatoire
BIR23/7A	Troisième année du programme conduisant au grade de bio-ingénieur : Sciences agronomiques (Ressources en eau et en sol)	(3 crédits)	Obligatoire
BIR23/8A	Troisième année du programme conduisant au grade de bio-ingénieur : sciences agronomiques (Intégrée, productions animales, végétales & économie)	(3 crédits)	Obligatoire
BIR23/9A	Troisième année du programme conduisant au grade de bio-ingénieur : sciences agronomiques (Protection intégrée des plantes)	(3 crédits)	Obligatoire